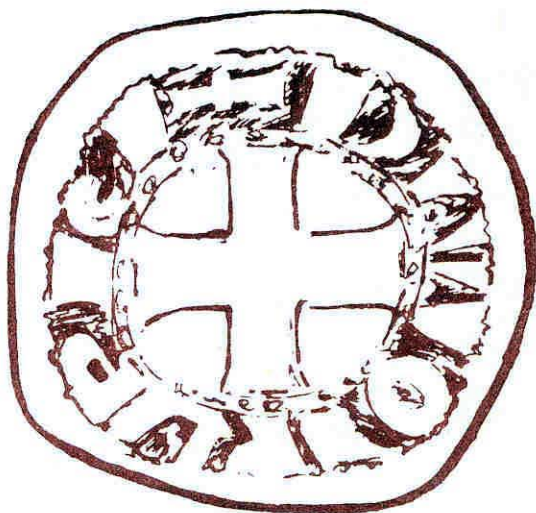


Année 1973

CENTRE DE RECHERCHES

ARCHEOLOGIQUES

DE LA REGION MANTAISE



Bulletin N 3

La vie du C.R.A.R.M en 1971 et 1972

Ce bulletin n° 3 réunit deux années : 1971 et 1972, car nous n'avons eu qu'un seul chantier de fouilles : Sainte Anne de Gassicourt, et le rapport pour chaque année ne peut être morcelé : il forme un tout. Ce chantier continue toujours, les autorisations de fouilles étant renouvelées par les Antiquités Historiques (Hôtel d'Aumont - rue de Jouy - Paris 4ème) qui sont venues le visiter en Juin 1972.

Pendant ces deux années, nous avons prospecté la Région Mantoise. Nous avons trouvé plusieurs traces de villas galloromaines : Soindres, Orvilliers et Courgent ; plusieurs traces préhistoriques : silex taillés et polis. La carte archéologique sera publiée dans le bulletin prochain.

En août 1972 deux d'entre nous sont allés restaurer le Château de Guise (Aisne) grâce à une bourse offerte par le District de Mantes, une troisième a été fouiller un cimetière mérovingien et une basilique gallo-romaine à Monségur^è en Gironde.

Nous avons présenté en septembre 1972 à la Foire-Exposition de Mantes-la-Jolie dans le stand du Centre Culturel, des tessons de poterie de la Fortelle (Neauphlette) et de Septeuil (Les Groux, voir les articles du bulletin n° 2) et la poterie de Gassicourt.

Lors de notre assemblée générale, le 29 octobre 1972, Monsieur le Maire de Mantes-la-Jolie s'étant fait représenter par Melle Goust, nous avons élu M. Jean-Marie Jacqueau comme membre du bureau en remplacement de Melle Jan démissionnaire.

En 1972, il y eut de grosses dépenses : les 700 bulletins du n° 2 l'assurance pour les 30 membres actifs et une machine à photocopier. Mais neuf municipalités de la Région Mantoise suivant les traces de Mantes-la-Jolie nous subventionnent, ainsi que le Conseil Général. Il nous faudrait encore d'autres subventions pour augmenter notre matériel.

La vieille maison du chantier de Ste Anne de Gassicourt deviendra dans quelques années le siège social du C.R.A.R.M. après avoir été restaurée par les services municipaux de Mantes-la-Jolie. Madame Citroën, membre des "Amis du Mantois" ayant fait des recherches à la Bibliothèque Nationale

nous a aidé quant aux archives du Prieuré St Sulpice de Gassicourt.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous pouvons dire que le bulletin n° 4 (1973) rendra compte de l'important sauvetage du cimetière mérovingien d'Epône.

la présidente
Anne-Marie DECOURTVE

Voici les nouveaux membres du C.R.A.R.M.

Président d'Honneur Monsieur le Maire de MANTES-la-JOLIE
Membres d'Honneur MM. les Maires de : COURGENT, DAMMARTIN
en SERVE, FLINS sur SEINE, HARGEVILLE, MULCENT, ORGERUS,
PRUNAY le TEMPLE, St-MARTIN DES CHAMPS.

M. CHEVALIER (Limay), Mme CITROEN
(Paris), Melle GOUST (Mantes).

Membres Bienfaiteurs MM. ANNE Albert (Bonnières), BRUN Jean
(Tunis), DUBOIS Georges (Mantes), DUBOIS Marcel (La
Plagne), FERLAY Marcel (Orgerus), Meubles LEROUX (Mantes)
Etablissements EX (Mantes), VOGEL André (Freneuse)

Membres Actifs BARAT Marc, Serge, Yvan (Mantes), BODIN
Robert (Mantes), CARRON Christophe (Mantes), CASSARD
Yves (Mantes), CHAUVIN Marc (Mantes), CONTET Gérald
(Mantes), FERLAY Didier (Orgerus), GOT Serge (Mantes),
GOURSAUD Dominique (Mantes), HECKENDORN Guy (Houdan),
KORNER Serge (Mantes), LEMARIE Alain (Mantes), PLANELLE
Philippe (Mantes), LE ROY Jean (Paris), MASSON Bruno
(Mantes), RENAUX Michel (Mantes), SALAT Claude (Mantes)
VINCENT Jeanne (Mantes).

Membres Correspondants GERVAIS Jean (Mantes), HAMAYON Jacques
(Septeuil), LEVE Claude (Mantes), MASSONNEAU André (La
Plagne).

Membres du Bureau :

Président Fondateur M. DEREN Michel
Présidente Melle DECOURTYE Anne-Marie
Vice-Président M. ROULEY Jean-Pierre
Secrétaire Général M. LEBEAU Pierre
Secrétaire Administrative Mme ROULEY Danièle
Trésorière Melle PARAVAN Jacqueline
MM. DEREN Michel, GERVAIS Serge,
MOHEN Jean-Pierre, JACQUEAU Jean-
Marie, TATINCLOUX Roger.

Le Prieuré Saint Sulpice de Gassicourt

par Jean-Marie Jacqueau

Le Prieuré Saint-Sulpice de Gassicourt fut fondé en 1074 par Simon Mauvoisin Comte de Mantes, du Valois et du Vexin qui fit don de sa terre de Gassicourt à la célèbre abbaye de Cluny.

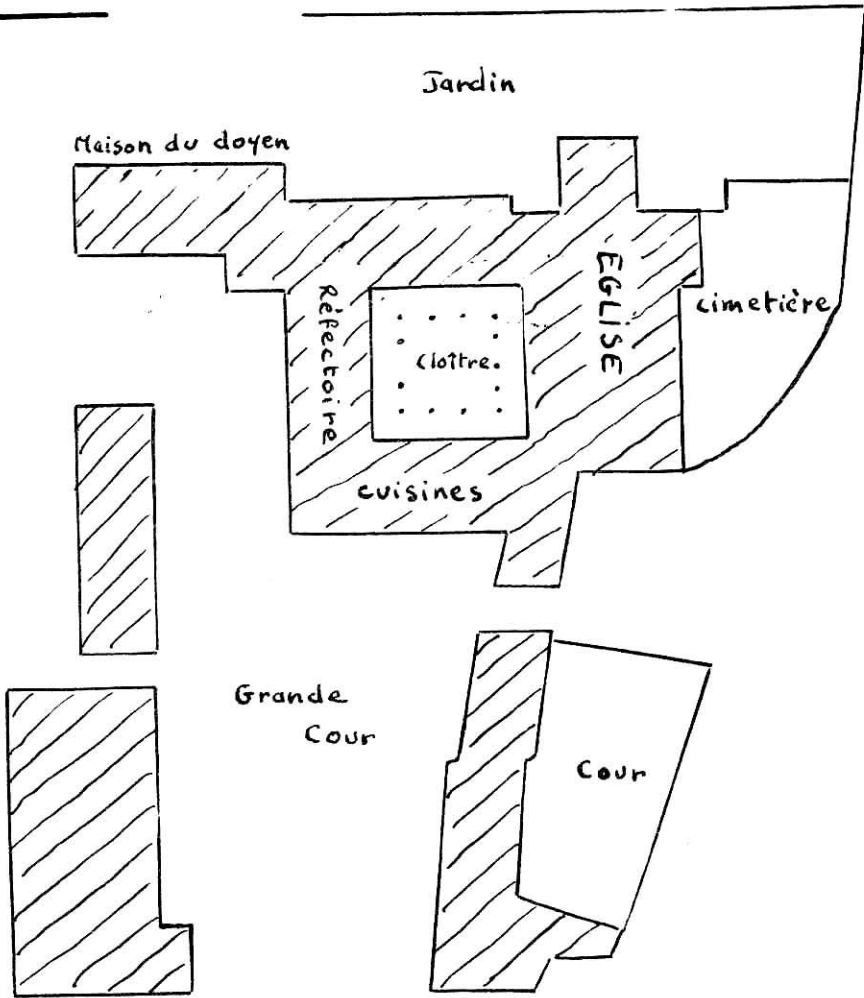
A la fin du XIII^{ème} siècle le Prieuré fut transformé en doyenné.

Au XVIII^{ème} siècle il comptait un doyen et quatre religieux. C'est à dire que les revenus des biens du monastère formaient cinq parts (cinq menses), chaque religieux disposant d'une mense pour son entretien. Ces revenus étaient estimés en 1738 à plus de 2000 livres par an. Ils provenaient entre autre de la ferme et seigneurie de Gassicourt, du droit d'apanage direct et du droit de passage sur l'Ile de Gassicourt, du moulin proche du port des Cordeliers de Mantes, d'une ferme à Perdreauville avec droits seigneuriaux et de rentes foncières. L'abbé de Cluny nommait au doyenné et à trois menses conventuelles, le doyen nommait à la quatrième..... Le doyen nommait également les curés de plusieurs paroisses dont Gassicourt, Fontenay-Mauvoisin, Jouy-Mauvoisin, Soindres et Perdreauville.

Le Prieuré était situé au nord de l'église Sainte Anne qui en était la chapelle. Il était prolongé par la maison du doyen. A l'ouest s'étendait la ferme. A l'est se trouvait le jardin du doyen, oeuvre de Jacques-Bénigne Bossuet évêque de Meaux (1627-1704), le plus célèbre des doyens commendataires de Gassicourt.

Les moines vécurent à Gassicourt jusqu'en 1739, date à laquelle ils rejoignirent la communauté de Cluny. Les biens du doyenné furent vendus à François Olivier de Sènozan, seigneur de Perdreauville et Jean-Antoine Olivier de Sènozan, son fils, président au Parlement de Paris. Dès 1740 commença la destruction des bâtiments conventuels. Qu'en reste-t-il ? Demeure le réfectoire dont une partie est utilisée à l'heure actuelle comme dépôt par le C.R.A.R.M. Subsistent également quelques vestiges de l'aile des cuisines et de la maison du doyen, incorporés à diverses habitations.

N ←



Plan général des bâtiments dépendants du monastère
de Gassicourt.

D'après A. Durand architecte
1851.

Le chantier Saint Anne de Gassicourt

par Jean-Marie JACQUEAU

Le C.R.A.R.M. a entrepris des fouilles au nord de l'église Sainte-Anne de Gassicourt, à l'emplacement de la cour du cloître (une partie seulement, l'autre partie formant la cour de l'habitation construite dans l'aile des cuisines) et à l'emplacement de l'aile Est des bâtiments conventuels qui reliait l'église à la maison du doyen. Aile dans laquelle se situait vraisemblablement la salle capitulaire et au premier étage le dortoir des religieux. Le terrain appartient depuis quelque temps à la commune de Mantes-la-Jolie. Monsieur le Maire a donné carte blanche au C.R.A.R.M. pour le travail de fouilles qui avait été suggéré par Monsieur E. Delaunay, architecte des Bâtiments de France. Les fouilles commencèrent en mai 1971. Ce fut pendant six mois des travaux de terrassement. Il fallut déblayer beaucoup d'ordures.

Nous avons pour but de rechercher les fondations des bâtiments conventuels. Dans ce domaine on ne pouvait espérer beaucoup de surprises. Furent mis à jour :

- une partie des fondations du mur de l'aile Est (carré B6)
- des fondations distantes de près de 2 mètres du mur du réfectoire (carrés EI-E2) ainsi que d'autres fondations (carrés A4-A5) distantes elles aussi de près de 2 mètres du mur de la sacristie. Il est possible que ce soit là les fondations des éléments de pierre ou de bois qui supportaient le toit du cloître.
- les vestiges d'un puits effondré (carrés A2-A3-B2-B3) qui manifestement n'était pas situé au centre de la cour.
On trouvera là beaucoup de gravats et de tessons de poterie de tous âges ainsi que les pierres de la margelle.
- enfin, et là la surprise a été grande, un carrelage (zone B) à une profondeur de 90 cm, à l'emplacement de l'aile Est du Prieuré. Ce carrelage formé de carreaux vernis, jaunes, rouges et verts est disposé en bandes est-ouest. Chaque bande possède un dessin de chevrons différents. La surface mise à jour

(7,5m x 6m) laisse apparaître un mur médian qui sépare deux pièces. L'ensemble n'est pas très bien conservé. Certains carreaux sont décorés de fleurs de lys.

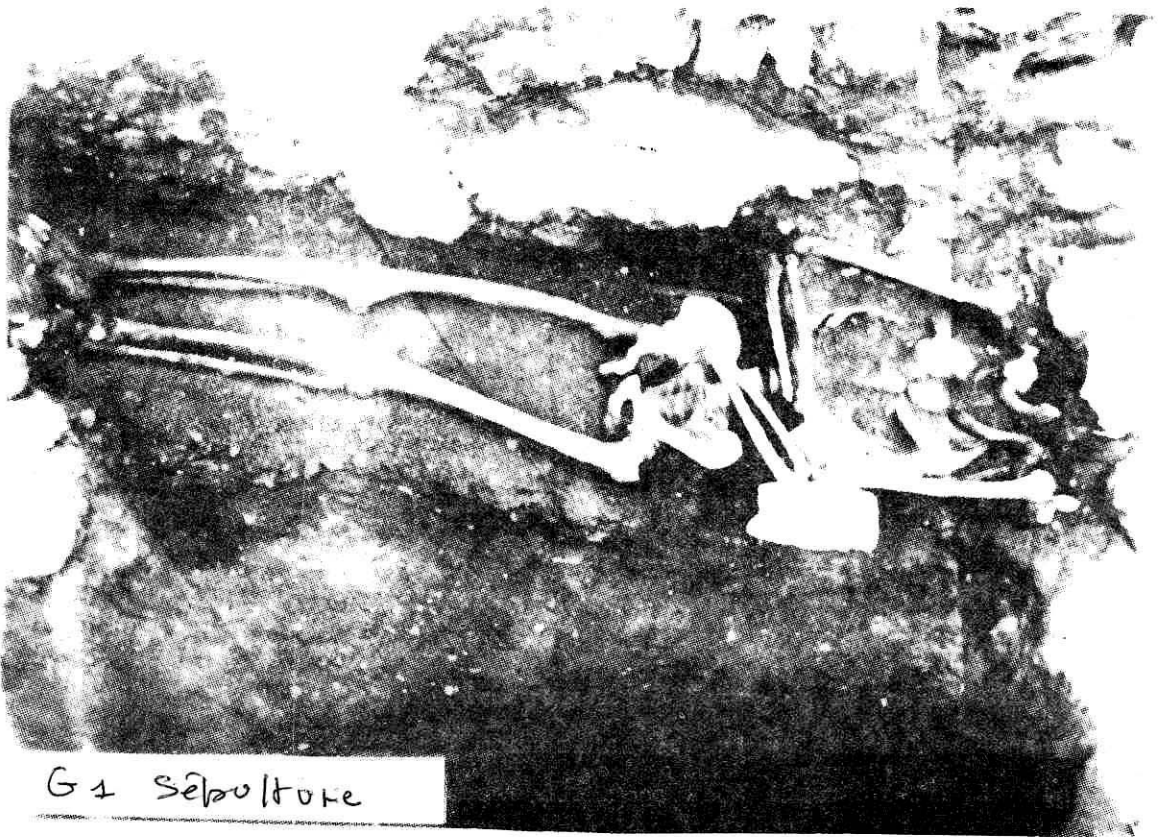
Les fouilles entreprises pour retrouver les fondations du Prieuré ont permis de confirmer la présence d'un cimetière mérovingien antérieur, bien entendu, à la construction du monastère. Des travaux aux abords de l'église, notamment la construction d'un sous-sol pour l'installation du chauffage avait mis à jour des sépultures. Le nombre important de sépultures découvertes depuis le début des fouilles indique bien la présence d'un cimetière.

Dans la cour du cloître ce sont des sépultures en terre libre sans délimitation précise, orientées est-ouest et à une profondeur de 80 à 90 cm. Aucun mobilier n'a été découvert.

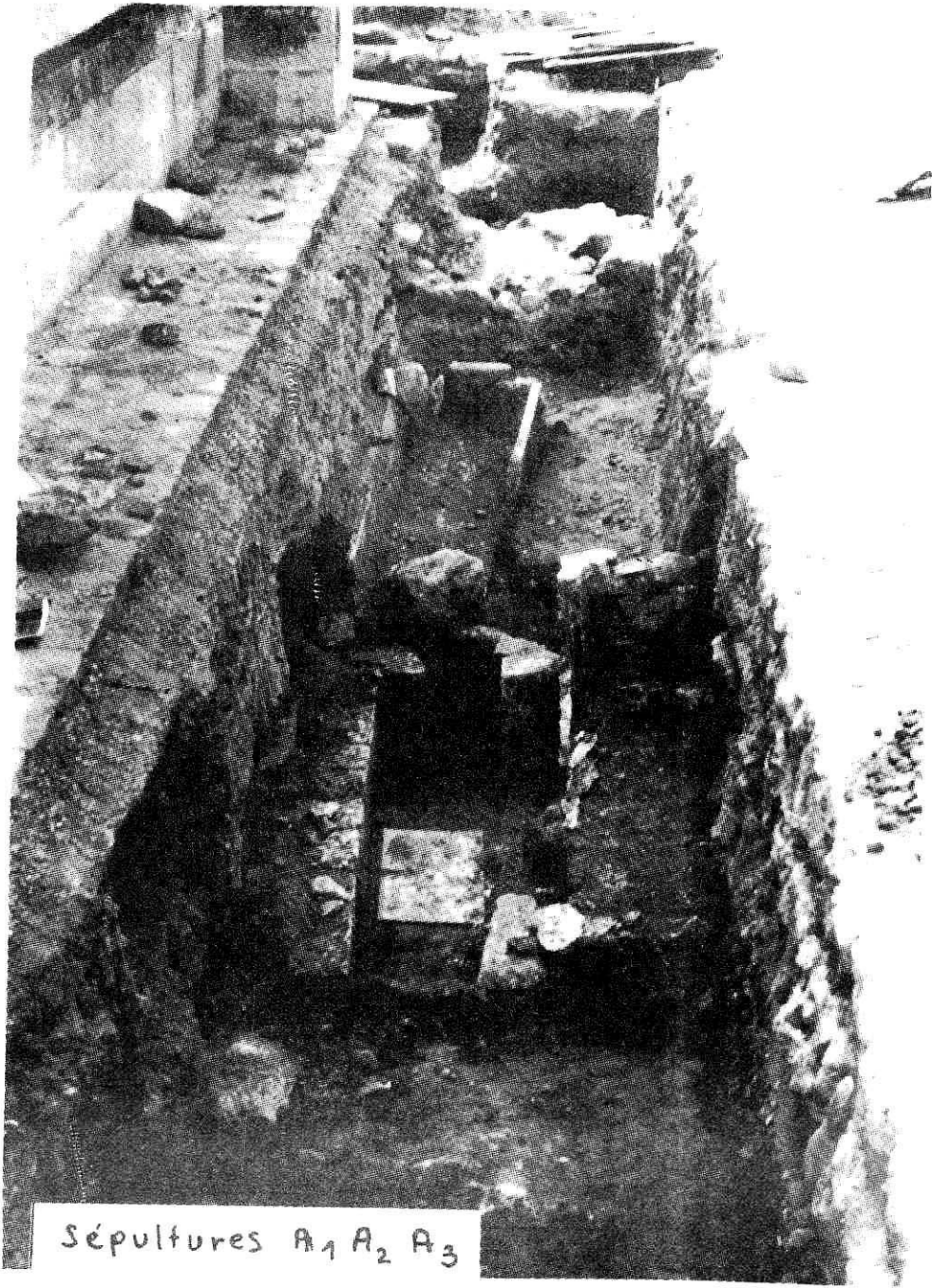
- G1 et G2 (carré A3) voir photo. Squelette d'adulte superposé à un autre squelette d'adulte. 3cm de cailloux et de terre les séparaient.
- G3 (carrés A1-A2-B1-B2). Squelette d'adulte qui a été étudié; voir l'article de R. Tatincloux.
- G4 (carrés D2-D3). Squelette d'enfant ; voir le même article
- G5 (carrés D2-D3). Squelette d'adolescent avec la jambe droite difforme.
- G7 (carré A2). Squelette d'enfant en très mauvais état. Orientation nord-ouest-sud-est.
- G8 (carré A1). Squelette d'enfant en très mauvais état
- G9 et G10 (carré B1) jambes et pieds de deux squelettes d'adultes côté à côté et qui se prolongent au-delà de la limite du chantier.
- G11 (carré B3-B4). Squelette d'adulte.
- G12 (carrés B1-B2). Squelette de jeune adolescent.

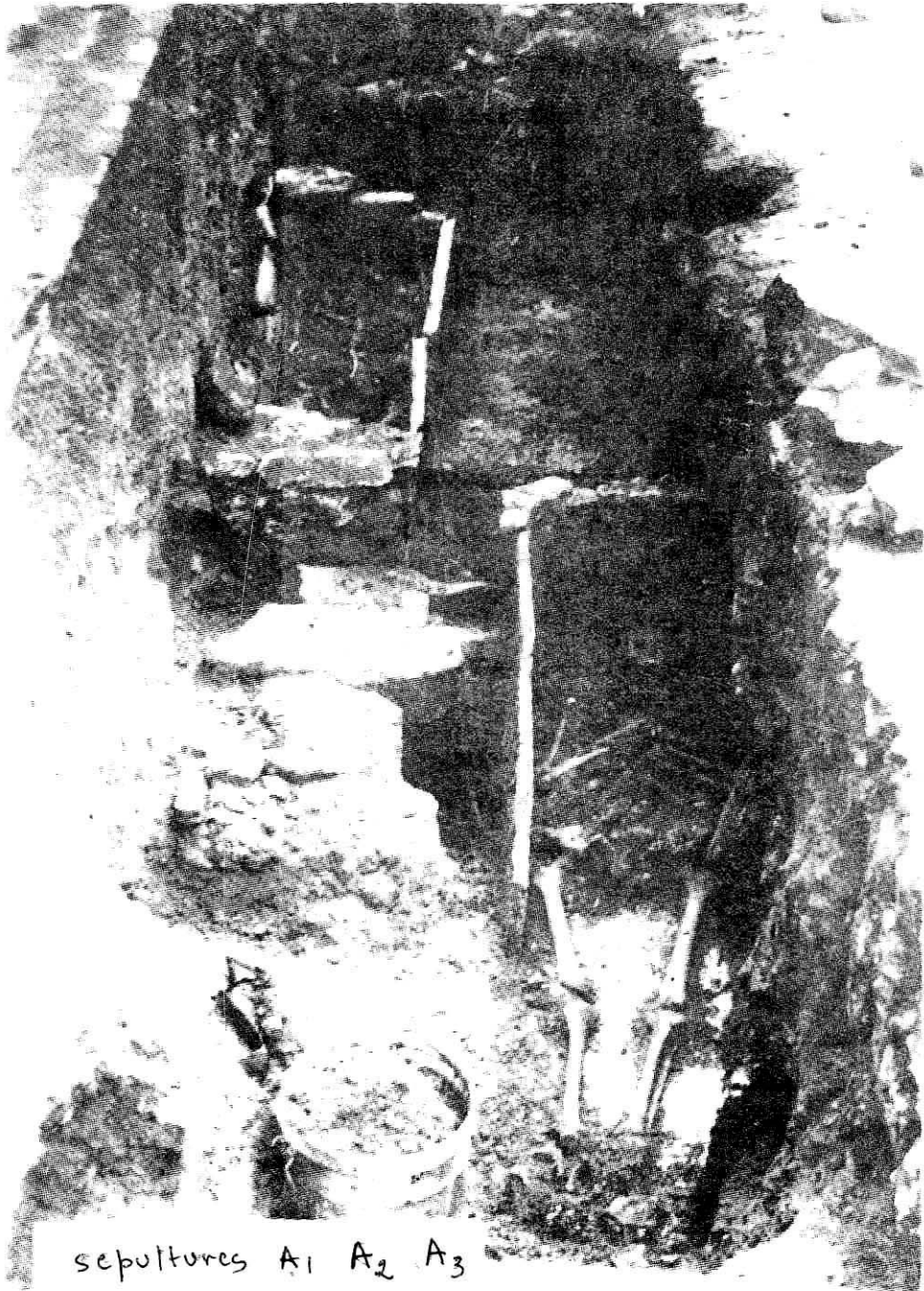
Deux pièces de monnaie ont été découvertes (carrés A1 et A2) dont une bien conservée qui se trouve actuellement aux Antiquités Historiques pour étude, la seconde en très mauvais état est illisible.

Des fouilles entreprises à proximité des murs de la sacristie, au-delà d'un mur de clôture du XIXème siècle allaient mettre au jour

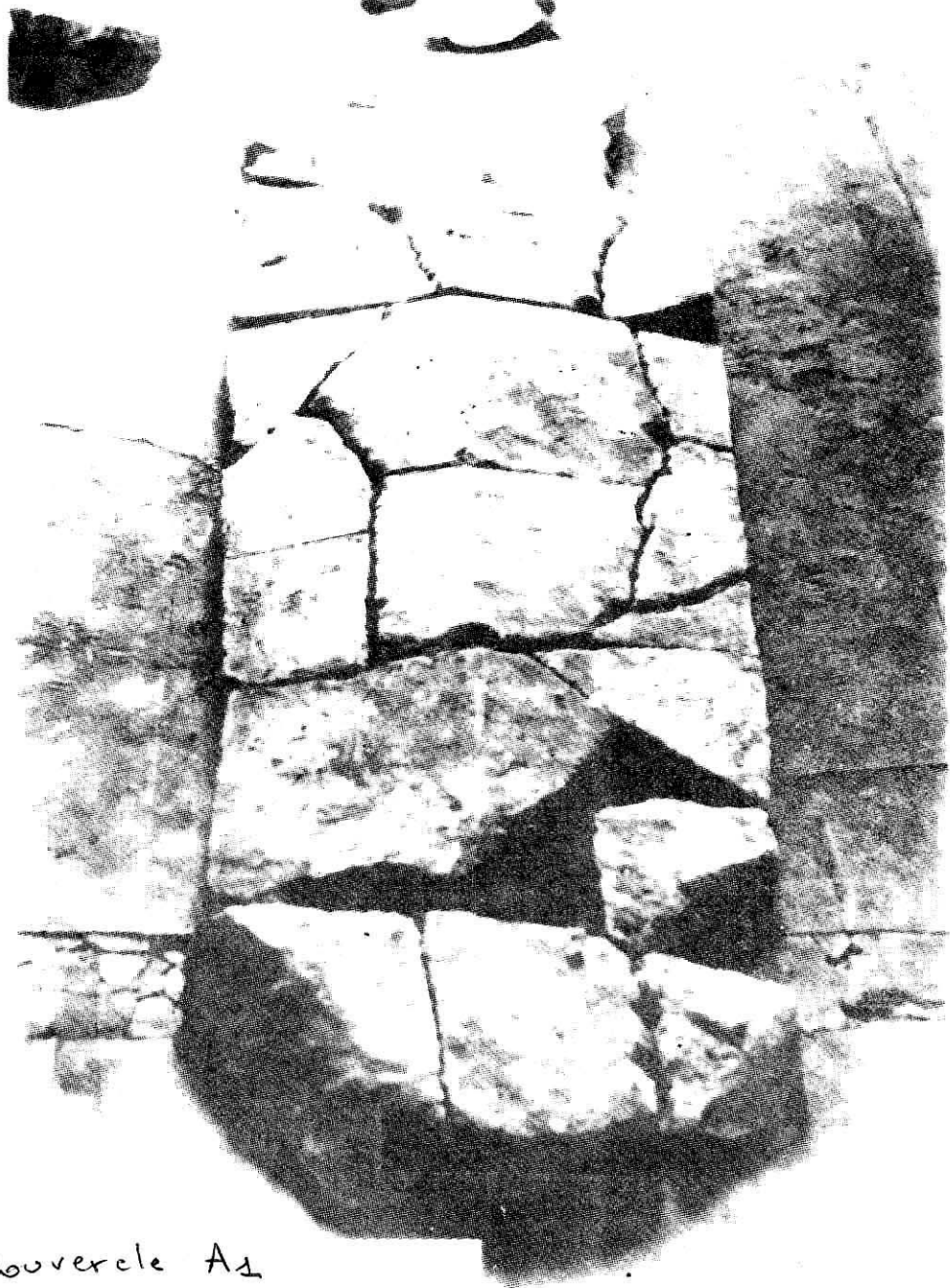


G 1 Sepulture





sepultures A1 A2 A3



covercle A₁

d'autres sépultures, bâties ou en sarcophage, qui contenaient des squelettes mais aucune pièce de mobilier sauf la dernière.

- A1 (carré B7) sarcophage de plâtre de 2 mètres environ dont la tête et les pieds étaient constitués de grosses pierres jointes au plâtre. Profondeur 60 cm. Le couvercle en bâtière était brisé. Voir photo.
- A2 (carré B8) sarcophage en plâtre également. Longueur et profondeur identiques. La tête et les pieds étaient construits de petites pierres noyées dans le plâtre. Le couvercle était brisé. Le squelette a été étudié, voir l'article de R. Tatincloux.
- A3 (carré B8) sarcophage bâti de pierres taillées. Profondeur 1 mètre. Forme particulière à la tête, le crâne étant logé entre les 2 pierres d'angle (voir le plan d'ensemble). Le couvercle était constitué de dalles grossières. A côté de ce sarcophage et sous le mur de la sacristie se trouve une sépulture identique qui a été ouverte vraisemblablement lors de la construction ou de la réfection du mur puisqu'un sondage a révélé à l'intérieur la présence de débris de tuiles mécaniques. Cette sépulture (qui ne figure pas sur le plan) a été laissée en place.
- Les sépultures A4, A5 et 5 bis superposées et A6 sont des sépultures d'adultes en terre libre.
- A7 (carré A5) sarcophage en plâtre très mal conservé à cause de l'humidité.
- A8 et 8 bis (carré A5) sarcophage de plâtre contenant le squelette d'un adulte et celui d'un enfant.
- A9 (sud du carré A5) sépulture en terre libre. C'est jusqu'à maintenant la seule sépulture qui ait livré une pièce de mobilier. A côté du crâne se trouvait une poterie (voir photo) contenant de la terre et du bois brûlé. Elle est percée de 9 ouvertures pratiquées après la cuisson.

Voici ses caractéristiques : hauteur total : 14 cm
diamètre du col : 11,4 cm
diamètre de la base: 9,2 cm
diamètre le plus large : 14,8 cm
épaisseur 1 mm

Cette poterie a pu servir de brûle-parfums.

Voilà quelles étaient les résultats des fouilles du chantier Sainte Anne de Gassicourt à la fin de 1972. Depuis d'autres sépultures ont été découvertes mais elles n'ont permis aucune trouvaille spectaculaire.



Poterie sépulture A9

Site "Sainte Anne" - cimetière Mérovingien

Mantes - Gassicourt

Par Roger TATINCLOUX

Parmi les squelettes mis à jour, deux crânes, une mandibule d'enfant et divers ossements ont été étudiés par :
Mademoiselle Denise FEREMBACH maître de recherches au CNRS, du laboratoire d'Anthropologie physique de l'école pratique des Hautes Etudes et Monsieur Jacques MENARD membre de la Société archéologique du Vexin pour l'étude dentaire.

Ces ossements, se rapportant à ceux d'un HOMME, d'une FEMME et d'un ENFANT, étaient situés dans l'enceinte de l'ancien monastère accolé à l'église Sainte Anne, à un niveau antérieur à la fondation de celui-ci.

- L'HOMME gisait dans un sarcophage en plâtre.

- LA FEMME et l'ENFANT étaient placés non loin l'un de l'autre à même le sol dans une fosse.

Ces trois squelettes étaient déposés sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Aucun objet n'a été trouvé au contact de ceux-ci.

Remarque : Une dent de chèvre ou de mouton a été trouvée en présence du corps de la FEMME à hauteur du thorax. Une dent semblable en présence d'une autre sépulture. A Soindres, en contact d'ossements humains recueillis par Monsieur MELLIRA dans une tranchée de fondation, une même dent a été trouvée dans la terre renfermant ces os. Ceci peut être observé comme un geste rituel.

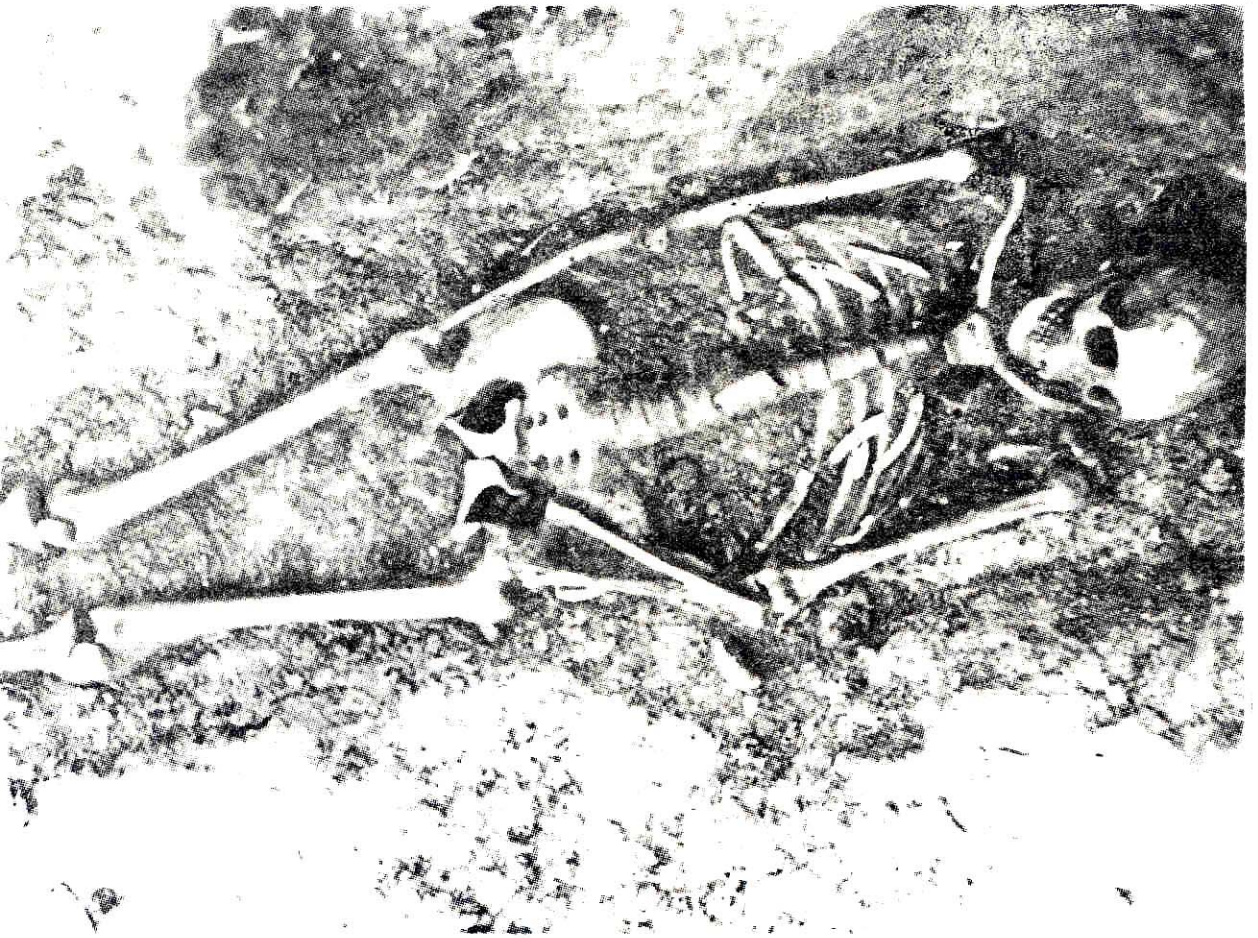
Ce qui suit n'est que le résumé succinct de l'étude détaillée entreprise par Melle D. Férebach et Mr. Ménard.

Position des corps

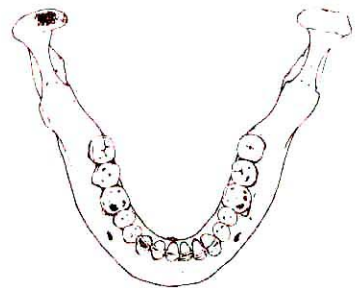
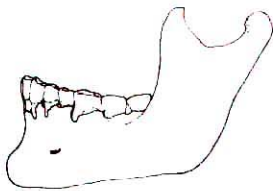
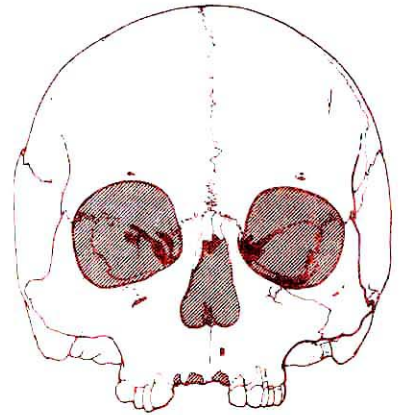
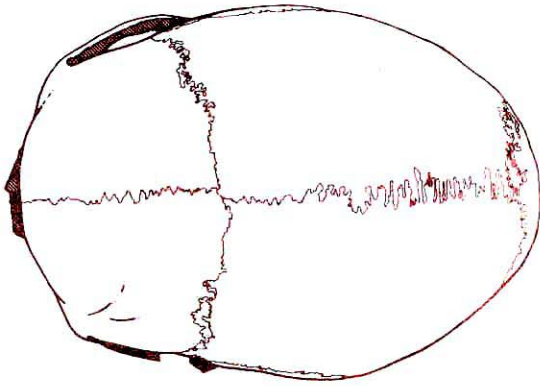
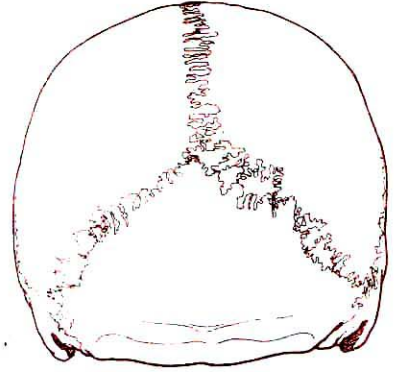
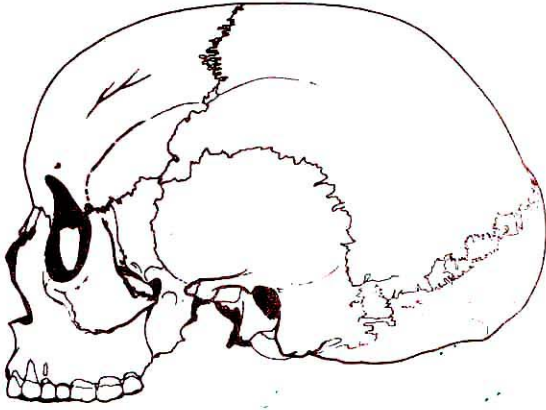
FEMME - HOMME

Voir ci-contre :

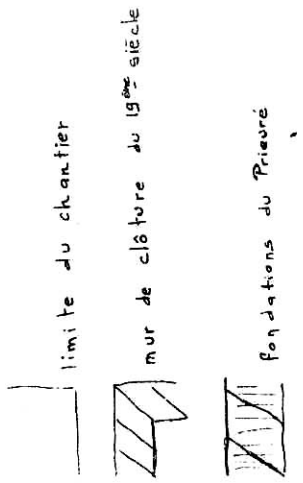
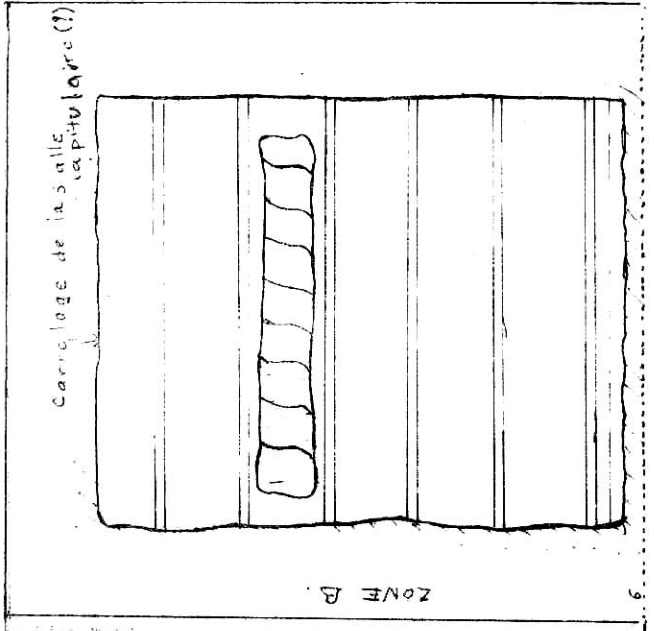




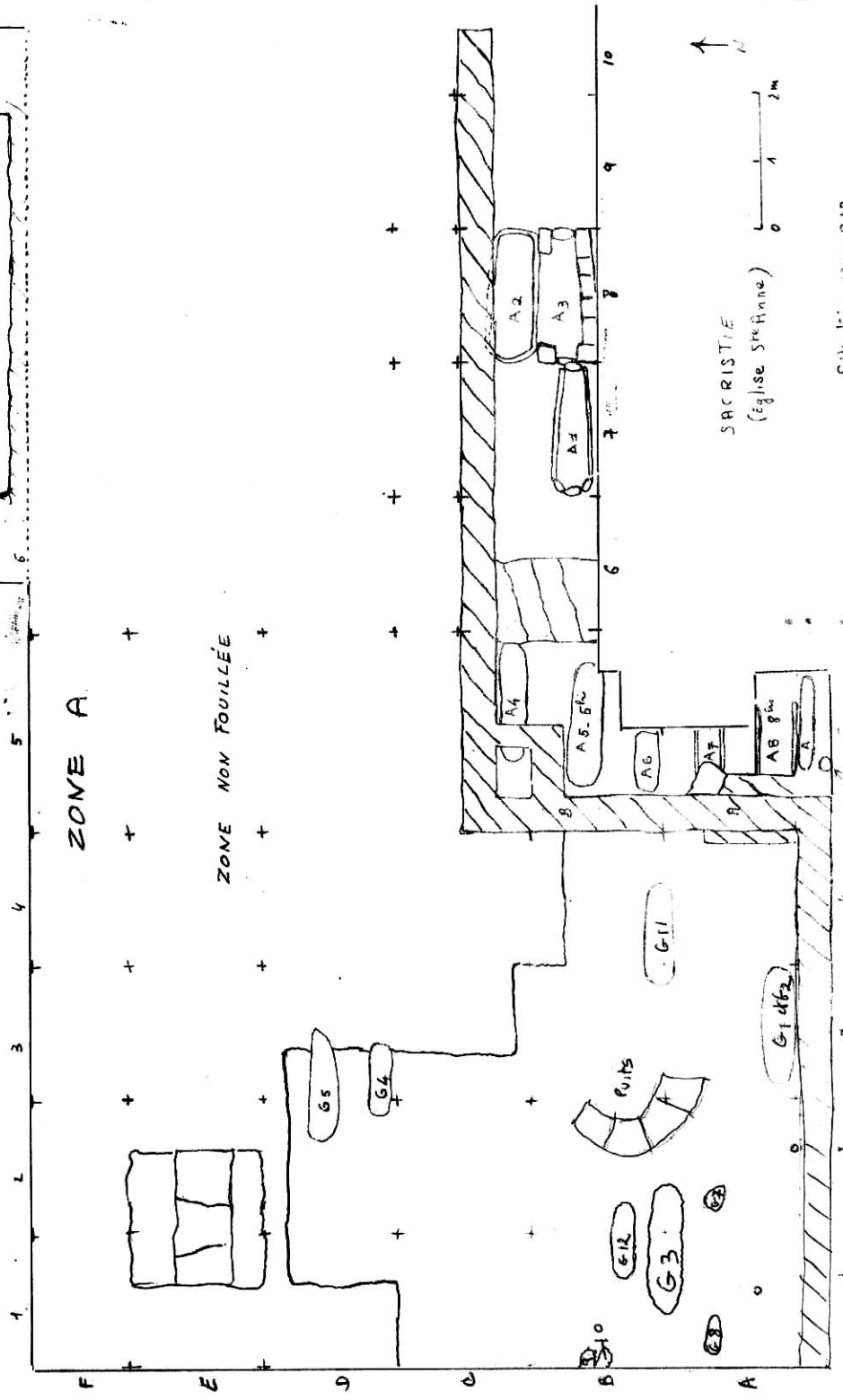
FEMME



PLAN DU CHANTIER Ste ANNE de GASSIECOURT



MAISON (ancien réfectoire)



ETUDE n° 1 - FEMME -

Ossements recueillis à même le sol, dans une fosse.

OS étudiés : cranium complet - humérus g. - cubitus radius d. - les deux clavicules - fémur d. - bassin incomplet et sacrum -

Les caractères du crâne et du bassin soulignent le corps d'une FEMME, morte vers 20 ans. Si on excepte la suture sphénooccipitale, toutes les autres sont béantes et les os longs ont leurs épiphyses soudées à la diaphyse.

- le CRANE : long et étroit (dolichocéphale). Sa capacité est élevée : 1385 c.c.. Il présente un front bombé et un chignon dans sa partie occipitale.

- le MAXILLAIRE supérieur : comme le souligne l'indice dentaire de Flower correspondant à la classe "microdonte", les dents sont petites. Les dents présentent une usure moyenne.

degré d'usure : 3+ pour la M1g - 2+ pour les M2 - 2 pour les M3 si l'on applique la classification du D.R. Broshwell (1963)

- la MANDIBULE : aspect gracile. Le menton très saillant correspond au schéma 6 de H.E. Schultz (1933). Les dents sont petites et présentent une usure modérée.

degré d'usure : 3+ pour les M1 - 2+ pour la M2d - 3 pour la M2g - 2+ pour les M3. On note la présence de 5 cuspidés sur les M1 de 4 sur les M2 qui présentent le dessin en + et de 4 aussi sur les M3; mais alors que la dent gauche montre le dessin + ; à droite c'est le schéma Y4 qui s'observe.

STATURE : définie par les quatre os longs selon les tables de Manouvrier et celles de Trotter de G.C. Gleser établie pour les femmes américaines blanches.

	L	Manouvrier	Trotter et Gleser
Humérus g.	315	158,9	164
Cubitus d.	249	161,0	164
Radius d.	231	162,5	164,5
Fémur d.	429	<u>156,5</u>	<u>160</u>
		638,9	652,5
	M	159,7	163,1

Cette FEMME avait une stature moyenne mais proche des grandes statures.

Par l'ensemble de ses caractères, cette femme s'apparente à la race MEDITERRANEENNE et la variété gracile de celle-ci.

ETUDE n° 2 - HOMME -

Ossements recueillis dans un sarcophage en plâtre .

OS étudiés : cranium (manque la partie postérieure du pariétal gauche et une faible partie de l'os droit).

C'est celui d'un HOMME robuste âgé de plus de 50 ans, si l'on tient compte de l'état des sutures fermées en partie et totalement en certains points.

- le CRANE : fortes dimensions. L'indice crânien horizontal correspond à un hyperbrachycrâne. La capacité est de 1657 c.c.. Le front est modérément fuyan (aplatis) et la partie occipitale est plane.

- Le MAXILLAIRE : la forte dimension du palais (brachystaphylin) se rapproche d'un U. Celle de l'arcade dentaire d'un 1/2 cercle.

Les dents sont d'un grand développement comme le souligne l'indice dentaire de Flower, mégadonte. Elles présentent une usure accrue. Toutes les dents sont présentes sur le maxillaire sauf la M3 d. dont l'alvéole très évasée indique un processus pathologique ante-mortem à l'origine de la chute de la dent.

- La MANDIBULE : (manque le condyle gauche) aspect robuste, large d'une grande dimension. La forme de l'arcade dentaire rapproche du 1/2 cercle. Le menton est bien dessiné, très saillant, correspondant au schéma 6 de H.E. Schylytz (1933).

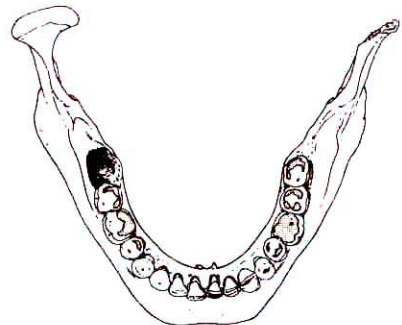
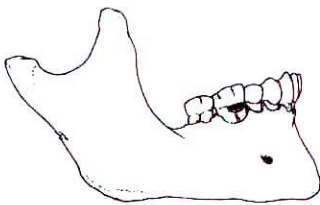
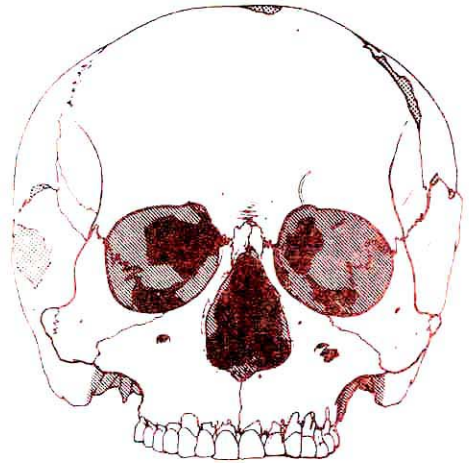
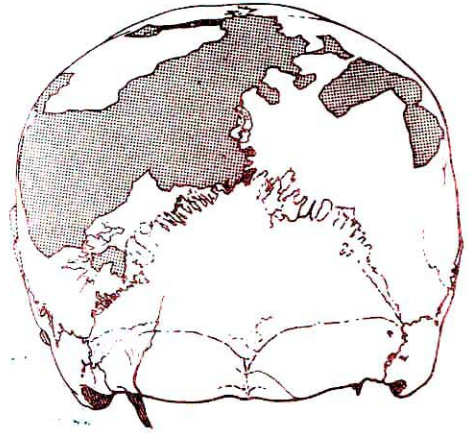
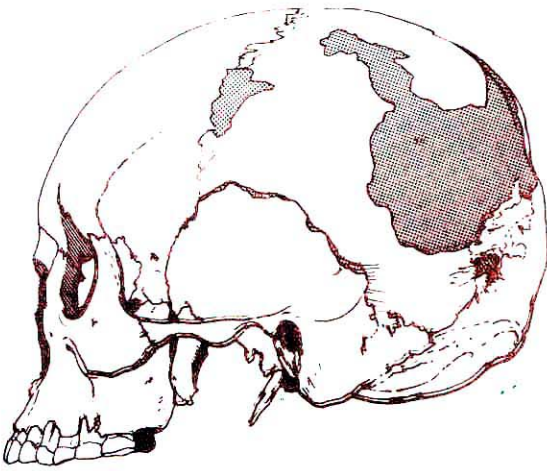
Les dents sont très développées (mégadonte) et sont en place sauf la M3 d. suite à un processus infectieux à l'origine de sa chute ante-mortem. Même usure que sur le maxillaire.

degré d'usure : 5 pour la M1d - 5+ pour la M1g - 4 pour les M2 et la M3g.

STATURE : aucun os long n'a été étudié. Néanmoins, le squelette en place dans son sarcophage, malgré le mauvais état de conservation de celui-ci, présentait une forte stature et une taille de 1,85m environ.

Par l'ensemble de ses caractères : sa forte brachycrânie, son crâne bas, sa capacité élevée, son front divergent, son palais brachygnathes ... sont autant de traits qui apparentent cet HOMME à la race ALPINE.

HOMME



ETUDE n° 3 - ENFANT -

Seul élément étudié : la MANDIBULE

Après études et radiographie, les diverses indications incitent à admettre que cet enfant avait environ 10 ans.

En place sur l'arcade, se trouvent les dents définitives dont la sortie a dû se faire dans l'ordre : M1 I1 I2 M2
Encore dans leurs alvéoles P1 et C (contre la base de la couronne de la I2) sont près de faire éruption. Les molaires lactéales sont présentes à gauche. M2 l'étant seule à droite.

CONCLUSION

Les restes des trois sujets correspondent à un Homme de près de 50 ans de type Alpin, d'une Femme de 20 ans de type Méditerranéen et d'un Enfant ayant autour de 10 ans.

Ces mérovingiens ressemblent-ils aux individus déjà découverts en France ? Ont-ils appartenu à des représentants des peuplades germaniques, francs, scythes ou wisigoths qui ont déferlé à cette époque dans notre région ?

En comparaison avec d'autres sites, les Alpains paraissent être l'élément dominant de la population mérovingienne. Viennent ensuite les Méditerranéens.

Les squelettes, mis à jour à Mantes, correspondent bien à la description anthropologique des mérovingiens, surtout l'Homme.

Une origine halogène n'est pas à exclure pour la Femme. Certains crânes francs présentent aussi une morphologie comparable, en particulier le chignon occipital caractère souligné par Mr. Vallois (1925) et Mr. Royer (1937) comme fréquent sur les crânes francs.

Il n'est donc pas impossible que ces mérovingiens ne soient les descendants des populations vivant au Néolithique ou au Bronze dans notre région.

Le C.R.A.R.M. remercie Mademoiselle FEREMBACH et Monsieur MENARD pour l'aide précieuse qu'ils nous ont accordée.

Roger TATINCLoux

Le Monde Mérovingien

par Anne-Marie DECOURTYE

Au cours des 3ème et 4ème siècles, l'Empire Romain s'effondre sous les coups des envahisseurs venus de l'Est par vagues successives : Alamans, Francs, Burgondes franchissent tour à tour le "limes", ensemble de fortifications construites le long des frontières de l'Empire. Ils s'installent dans la moitié nord de la Gaule. Les Wisigoths occupent en 416 le sud-ouest, les Francs Ripuaires franchissent le Rhin au début du 5ème siècle, les Francs Salins s'étendent en Belgique et atteignent la Somme en 430. La bataille des Champs Catalauniques (451) où se brise l'assaut des Huns, clôt l'ère des grandes invasions ; mais les vainqueurs se déchirent jusqu'au jour où Clovis (482-511) impose sa souveraineté à l'ensemble des Francs, fait sentir sa force aux Burgondes, détruit le royaume "romain" de Syagrius, refoule les Wisigoths jusqu'aux abords des Pyrénées, reconstruisant l'unité de la Gaule. Ainsi la Gaule n'est plus le pays des Gaulois, mais un agrégat de peuples, de races et de civilisations hétérogènes. Deux mondes entrent en contact et s'interpénètrent : le Méditerranéen et le Germanique. L'époque mérovingienne se caractérise par des phénomènes exceptionnellement complexes de transferts, de mutations et d'amalgames.

A l'exception de quelques rares édifices religieux chapelles ou baptistères, nous n'avons conservé ni architecture, ni sculpture de cette période et seuls les objets provenant des sépultures peuvent nous renseigner sur le mode de vie et l'art de ces peuples. Fort heureusement, le mobilier de leurs cimetières, souvent très riches, nous a fourni en abondance, armes, bijoux, éléments de parure, céramique, verrerie.

I.- L'individu

A/ Les classes sociales

Au plus bas degré, au niveau du bétail :

1°/ Les esclaves : Grégoire de Tours dit dans son "Histoire des Francs" : "Défense de toucher ni aux esclaves, ni aux chevaux, ni aux boeufs de

labours". Ils peuvent être vendus (12,20 sous) ou légués à la volonté du maître et celui-ci a droit de vie et de mort. Les moindres fautes sont cruellement punies : on roue l'esclave de coups, on lui coupe l'oreille, on le marque au fer rouge, on le scalpe. Mais l'Eglise a déclaré leur mariage indissoluble, elle a racheté les captifs, encouragé les affranchissements comme moyen de gagner la miséricorde divine.

2°/ l'affranchi : homme libre, conserve néanmoins la tare de son origine : le "wergeld". Ce sont des Angles, des Saxons, ou des Slaves importés par les marchands et surtout des prisonniers de guerre.

3°/ Les colons : installés sur les manses : cultures familiales, sont réputés hommes libres, mais sont héréditairement attachés à la terre et s'ils l'abandonnent ils peuvent y être ramenés de force.

4°/ les recommandés : se contentent de vivre aux côtés du seigneur, logeant dans sa demeure et mangeant à sa table, d'autres reçoivent un lopin de terre.

5°/ le seigneur : est un guerrier supérieurement armé, passionné de chasse, de guerre, de rapine, amateur de femmes et de ripailles, préoccupé de sa fortune plus que du service de l'Etat; ignorant, querelleur, grossier et brutal, "dévoré d'orgueil", "insolent de ses titres", ne craignant que Dieu et le Diable.

B/ l'Eglise

Les clercs se singularisent par la tonsure, l'absence de barbe, leurs vêtements blancs; ils sont régis par le droit romain; il leur est interdit de se marier. Défense leur est faite d'avoir des servantes, de participer aux repas de noce, d'accepter le service militaire, de se livrer à la chasse, de prêter à intérêt, de porter un procès devant la justice civile. On doit leur verser la dîme, les saluer au besoin en descendant de cheval. Tuer un évêque coûte 900 sous (9 fois le wergeld d'un homme libre). Les monastères forment autant de petites républiques, chacune avec sa règle, et dont l'abbé, élu par les moines, réussit à échapper à la tutelle de l'évêque comme à celle du pouvoir civil. L'Eglise n'est plus qu'une communauté de minuscules provinces chrétiennes (Fortunat dans "la vie des Saints").

C/ Les Campagnes

La "villa" comporte deux secteurs : le maître exploite directement une réserve : terres arables, prairies, vignes, vergers rassemblés autour des bâtiments d'habitation et d'exploitation (curtis). Le reste du domaine (la plus grande partie) est partagée entre des colons, serviles ou libres, chacun disposant d'une surface capable d'assurer le minimum vital à sa famille.

L'outillage agricole : herse, bêche, faux, faucille, fléau, hache, couteau. Les Germains ont introduit la charrue à roues. Le fer est très cher, ces instruments sont hors de prix. Les champs sont cultivés en navets, fèves, pois, lentilles mais surtout en orge et blé. Les chaumes sont brûlés, les gerbes sont entassées en meules auprès de la maison, les épis sont battus au fléau durant les heures creuses de l'hiver ou foulés au pied par les animaux. On emmagasine le grain, on le fait sécher au soleil sur l'aire ou sur les toits. On le broie au fur et à mesure des besoins avec la meule familiale actionnée à la main; les moulins à eau se multiplient dans les villes, dans les monastères et chez les riches particuliers. Chacun prépare et cuit son pain.

Le vigneron dispose de la cire bénite aux quatre coins du vignoble pour écarter la grêle et s'astreint pour chasser les oiseaux à jouer des "castagnettes" à longueur de journée. Le vin nouveau séjourne un an dans les amphores ou dans les cuves puis est conservé dans des tonneaux de bois enduits de poix. Il s'agit bien souvent d'une sorte de vinaigre. Les pauvres se contentent d'une bière à base de grains d'orge germés et grillés (cervoise ou céria), ou d'eau tirée "du ruisseau voisin, breuvage un peu trouble".

Les prairies de fauche et les pâturages sont parfois irrigués.

Les bovins sont des animaux de travail, leur viande est réputée commune.

Les troupeaux de porcs sont gardés par les enfants et hantent les forêts.

Les moutons transhument "sur les pentes boisées et montueuses". Les chevaux sont indispensables dans les travaux de la paix comme dans ceux de la guerre, ils sont minutieusement protégés par la législation.

La basse-cour rassemble poules, coqs, oies, canards, grues domestiques, cygnes.

Le miel est le seul sucre connu; la cire permet la fabrication des chandelles et des cierges.

L'art vétérinaire relève plus des pratiques magico-religieuses que de la science.

D/ Les Villes

Au 6^{ème} siècle, les villes se sont contractées et blotties à l'abri des fortifications élevées dans la hâte de la panique. Les plus vastes cités : Bordeaux, Marseille s'étendent sur une trentaine d'hectares. "Aucune ville de Gaule n'a pu renfermer plus de 8 à 9000 âmes, la majorité des cités était peuplée de 2 à 5000 habitants" (F.Lot). Paris n'a que 5000 habitants dans l'Ile de la Cité.

Les rues sont envahies de "boue puante, de crottin, de fumier en putréfaction, de paille et de foin pourris" (Grégoire de Tours). On ne peut y circuler la nuit qu'avec des torches. Les égouts de Paris s'encrassent. La ville mérovingienne est moins une survivance de la ville gallo-romaine qu'une enfance de la ville médiévale. Les églises sont très nombreuses; en planches, en branches tressées, les plus riches en pierre et en brique. La ville ne subsiste plus que grâce à sa fonction religieuse, c'est pourquoi elle tend à s'identifier au saint qui la patronne et dont le tombeau constitue de plus en plus son centre de gravité.

E/ Les communications

Les rois employant à d'autres fins les taxes de circulation levées en principe pour l'entretien des routes, celles-ci se dégradent très rapidement ; elles sont impraticables dès les premières pluies.

Les pauvres usent du char à boeufs attelé d'une seule bête ou de plusieurs paires selon leurs ressources. Les voitures à chevaux restent celles de l'époque romaine : "rheda" à 4roues ; "carruca" carrosse de grand luxe ; "pilens" "pilentum" voiture de cérémonie ; "plaustrum" charrette de charge. On se déplace à dos de cheval, à dos d'âne si l'on est un saint, avec un chameau pour les bagages. On porte l'éperon au pied gauche, on ignore la selle et l'étrier.

Les ponts sont rares, médiocres et dangereux : ponts de bois aux boutures si mal jointes qu'on s'y rompt les os (Grégoire de Tours), ponts de bateaux comme ceux d'Amboise ou d'Arlas, si instables que lorsque le vent s'élève "les gens s'enfoncent dans l'eau jusqu'à la ceinture". Il faut emprunter un bac, un gué, ou bien on nage étendu sur son bouclier.

L'équipement hôtelier se réduit à quelques "grasses tavernes où l'on suffoque dans la fumée des cuisines, où grille une double chaîne de rouges boudins parfumés au serpolet ; dans le bruit des disputes des buveurs attablés et des chants avinés des ivrognes" (Sidoine Apollinaire). Pour se déplacer il convient d'être armé, de se faire escorter d'esclaves portant lances et épées, et de se placer sous la protection de saintes reliques. Pour naviguer, il y a le "linter" embarcation longue, étroite, arrondie aux deux bouts, mue à la voile et à la rame, mais les naufrages sont fréquents. Il faut 5 jours pour se rendre de Narbonne à Carthage 30 pour revenir d'Alexandrie. Mais le trafic maritime supplante les vieilles routes continentales à travers les Alpes et par la vallée du Danube que l'arrivée des Huns, des Avars, des Slaves et des Bulgares rend de plus en plus dangereux.

F/ Les Pèlerinages

Le Pèlerinage de Tours mobilise surtout l'Ouest de la Gaule, car il est très difficile de circuler. Si toute la Gaule ne vient pas à Tours, toute la Gaule va à Saint-Martin par le truchement des reliques.

Le vaste monde reste un mystère même pour un Grégoire de Tours qui ramène la terre à la forme d'un fer à cheval dont la Méditerranée occupe le milieu.

G/ La monnaie

Le sou d'or (adopté par les Francs comme monnaie courante) "solidus aureus nummus", ou plus simplement "aureus", les demi-sou "semissis", les "triens" (tremissis = 1/3 de sou). Les monnaies sont fabriquées à partir de minces rondelles de métal (flans) estampées ou

découpées. On les place, une à une entre deux coins d'acier portant l'empreinte des deux faces de la monnaie (l'un des coins est fixe, l'autre mobile est enfoncé d'un coup de marteau). Jusqu'au 5ème siècle les coins étaient gravés au touret, puis sont façonnés au burin.

Le monnayage mérovingien a débuté par les contrefaçons d'espèces impériales, de Justin et de Justinien. Le nombre des ateliers limité à 4 sous le Bas Empire (Trèves, Arles, Lyon, Narbonne) atteint des chiffres effarants : 1000 noms de lieux et 1400 à 1500 noms de monétaires (pour la Touraine : 30 à 40 ateliers).

II.- La Famille

La loi salique impose des règles successorales très strictes. Il est permis de mettre à mort l'enfant monstrueux que le christianisme présente comme un châtement du ciel.

Le nouveau-né est enveloppé de bandelettes, muni de phylactères pour le soustraire au démon et aux maléfices. "Quiconque aura tué un enfant sera condamné à payer 600 sous d'or" (200 pour une fille); l'enfant ne paie pas le "fredus" et ne peut pas être assigné en justice; mais ils sont livrés comme otages.

III.- L'habitation

Les bâtiments d'exploitation (écuries, porcherie, granges, greniers à foin, celliers, magasins à viande) et le logis se groupent dans une cour entourée d'une palissade ; on y rassemble les chevaux pour la nuit et on y entasse les gerbes en meules. Le soir le portail d'entrée "est fermé à l'aide de clous enfoncés à coup de marteau". La maison d'habitation comporte des pièces spécialisées : la salle à manger, les chambres où l'on dort les armes à portée de la main, peut-être une salle de bains (Grégoire de Tours "Histoire des Francs"). Les humbles doivent se contenter de masures rudimentaires : forme ronde ou rectangulaire, dimensions exigues (6 à 7 mètres de côté pour les plus vastes), fondations en pierre sèches portant des murs très légers faits de claies de branchages enduites de glaise et fixées à des poteaux.

Quelquefois il y a des tuiles sur le toit. Les villes sont un ramassis de bicoques de bois et de torchis, souvent ravagées par les

incendies et restaurées presque aussi vite qu'anéanties. Tours flambe à plusieurs reprises avec toutes ses églises ; Orléans brûle en 580 ; Bourges en 584 et Paris au temps de Frédégonde. On vit dans la terreur du feu. Pour se prémunir contre le démon on place la maison sous la protection du signe de la croix ou du thau, on le grave sur les murs ou les tuiles, ou bien l'on peint de pieuses inscriptions dans le vestibule, ou bien on y accroche l'image de Saint-Martin.

A- Edifices religieux

Eglises, oratoires, baptistères, monastères se multiplient à l'intérieur des remparts. En général trois édifices se dressent côte à côte : une église Notre-Dame, une église dédiée à un saint et un baptistère.

B- Le Mobilier

Les Francs restent fidèles à table volante que l'on enlève aussitôt le repas terminé, aux bancs garnis de coussins et de couvertures et aux grands coffres de bois ornés de puissantes ferrures de fer ou de bronze. Les appareils d'éclairage restent rudimentaires : chandelles de cire à mèches de papyrus, petites lampes à graisse ou à l'huile, en terre cuite ou très rarement en métal, torches de pin dont se servent les plus grands comme les plus humbles. Il s'en dégage une fumée abondante masquée par l'encens ou le beaume. Le chauffage central gallo-romain n'existe plus, il est remplacé par un braséro que l'on transporte d'une pièce à l'autre, on étend sur le sol une litière de paille, de feuillages ou de joncs (Grégoire de Tours "La gloire des Confesseurs").

C - La Vaiselle

Le vase a deux cônes tronqués joints par leurs bases, à col petit, droit, raide. Le décor est fait avec une roulette ; croix (voir les tessons des Groux à Septeuil, bulletin n° 2 du C.R.A.R.M), chevrons, quadrillages, roses, feuilles schématisées. Les Alamans emploient un vase côtelé, les Burgondes un gobelet ventru, à long col droit orné de

bourrelets circulaires et les Saxons de Normandie et du Boulonnais un vase bicônique mais sans col. Les tombes ont livré des jattes, des bols, des cuvettes et des coupes de verre "en cornet", en cloche, à panse, à base renflée, des coupes à boire sans pied qu'il fallait vider complètement quand on les avait remplies. On trouve aussi des bouteilles, des ballons à anses, des cuvettes à bord rabattu orné de perles en repoussé, des vases à puiser sont faits dans les ateliers locaux. La vaisselle de bois s'est longtemps maintenue.

D - Les Vêtements

Il y a des sabots de bois, des sandales de cuir à lanières, fortement cloutées, des brodequins à lacets croisés sur le mollet et des bottines de luxe. Les Francs portent une chemise de lin ("camisa linea") et une tunique qui s'arrête au genou, serrée à la taille par un ceinturon et dont les manches courtes laissent les bras nus ; en hiver on passe par-dessus un gilet de fourrure. Il y a aussi des pantalons étroits prolongés par des chaussettes. Ils enroulent par-dessus des bandes molletières, solidement maintenues par les cordons des chaussures, longs de trois coudées, croisés et recroisés jusqu'à hauteur du genou.

E - Les Armes

L'habit du guerrier : le glaive pend le long des cuisses ; le bouclier pend au côté gauche ; la hache, l'angon, tige de fer terminée par une tête de flèche massive et qui grâce à une douille recevait un court manche de bois muni d'une corde, ce javelot s'enfonçait dans le bouclier de l'adversaire et en tirant sur la corde on obligeait celui-ci à se découvrir ; la cuirasse lorica ; le casque, galea ; la lance, contus ; le scramasax, sabre court à un seul tranchant, arme redoutable et fort efficace ; le fourreau reçoit la lame ; le poignard attaché au ceinturon ou logé dans un étui ; la francisque, hache massive ; la cotte de mailles et le casque cône dont la pointe se repliait en volute vers l'avant.

F - Les bijoux.

On mélange l'or à l'argent, l'argent au cuivre, à l'étain ou au plomb ; on dore au mercure ou à la feuille. Les pierreries consistent moins en gemmes qu'en cabochons de grenat, d'améthystes, de saphir ou en pâtes de verre colorées en rouge et en vert, plus rarement en jaune, bleu ou violet. Les agrafes de ceinturon au 5ème siècle sont encore simples, plus on avance dans le temps, plus les dimensions augmentent (celle du cimetière Saint-Vincent à Paris mesure 24,5 cm). Fibules brochées sont ansées ou symétriques, rondes, plates, quadrilobées ou aviformes. Les fermoirs de bourses, boucles d'oreilles, épingles à cheveux; perles de collier, bagues, bracelets.

V.- La Toilette

Hommes et femmes portent en permanence sur eux un nécessaire de toilette : un peigne, des ciseaux, forces, une pince à épiler (Barrière-Flavy "Arts industriels"). Les rois gardent toute leur chevelure "reges criniti", elle flotte sur leurs épaules librement répandue en longues boucles. Un roi tondu cesse d'être roi, quitte à faire valoir ses droits quand ses cheveux auront repoussé. Tous les hommes libres chez les Francs portent une queue de cheval en laissant la nuque bien dégagée. Scalper un adversaire mort c'est lui infliger la suprême dégradation, en même temps que l'annihiler.

La loi Salique punit quiconque aura coupé les cheveux d'un jeune garçon sans le consentement de ses parents de 45 sous d'or. Elle se montre encore plus sévère pour la jeune fille. Hommes et femmes se décolorent les cheveux, les teignent en roux, à l'aide d'un produit à base de cendre de hêtre. Ils usent des cosmétiques plus ou moins raffinés ; les cheveux des Burgondes sont graissés au beurre rance.

VI.- Les Repas

En Gaule on mange assis sur des tabourets autour d'une petite table à trois pieds. Les convives ne disposent pas de couverts individuels hormis le couteau et la cuiller et le repas du soir "cena" est plus copieux que celui du midi "prandium". Les Francs commencent par un

potage chaud, puis des légumes arrosés de miel. Tous les mets sont cuits à l'huile d'olive et fortement relevés par de l'ail, oignon, épices, saumure "garum". Le goût du vin est universel mélangé au miel.

VII.- La Culture

Les enfants apprennent à écrire avec un stylet sur des tablettes enduites de cire, ou avec une plume et de l'encre sur du papyrus ou du parchemin, effaçant avec une pierre ponce. L'affaïssement des études est tel que, dès le 7ème siècle nul n'est plus capable en Gaule de parler et d'écrire un latin correct. On ne possède aucun charte, pas un seul texte en langue germanique ; c'est en latin que sont rédigés tous les actes administratifs, la Loi Salique, la Loi Ripuaire. L'aristocratie franque devient bilingue.

VIII.- La Maladie

On sait prendre le pouls, opérer la saignée, appliquer les pointes de feu, cautériser les plaies au fer rouge ou au soufre fondu (Fortunat), la chirurgie de l'oeil audacieusement pratiquée ne donne pas toujours les résultats escomptés (voir le bistouri dans le bulletin n° 2 du CRARM). Les guérisseurs de toute nenie bénéficient d'une large audience. Les hommes vivent dans l'angoisse quotidienne de la mort, aussi l'on se barde de reliques et d'amulettes ; on protège sa maison en gravant sur les murs le signe de la croix; on examine le ciel avec angoisse d'y découvrir une comète, manifestation prémonitoire des grandes épidémies. On a pu dénombrer au moins treize cents noms de Saints dans la Gaule Mérovingienne.

IX.- La Mort et les Pratiques Funéraires

Pour la toilette, funèbre le corps est lavé, habillé, enveloppé de linceuls blancs. Des cas d'embaumement à l'aide de myrrhe et d'aloès sont signalés dans les "Vies des Saints". On veille à munir le mort de phylactères : colliers de perles d'ambre, pendentifs de boules de cristal, de défenses de sanglier, de canines d'ours, rouelles (disques ajourés), sachets contenant des cheveux ou des reliques, bijoux ornés de dessins magiques ; véritables amulettes.

Les cimetières barbares sont situés en pleine campagne, à l'écart des lieux habités et, si possible, à mi-pente du versant sud d'une colline et près d'une source; à défaut, dans les alluvions d'un cours d'eau ou près des ruines de quelque édifice gallo-romain ou encore au sommet d'un tumulus protohistorique. Les sépultures s'alignent en rangées parallèles orientées uniformément jusqu'au 8ème siècle vers l'Est : les morts "regardant" ainsi le soleil levant (E.Salin).

Ces sépultures sont en pleine terre, entourées de pierres plates ou dalles sur champ; bâties de pierres taillées ou montées en murets en sarcophages de pierre (de provenance locale), en un ou plusieurs morceaux (voir le chantier de Mantes-Gassicourt), parfois retaillées dans des blocs sculptés ou non, prélevés dans des ruines de monuments gallo-romains, en plâtre (voir le chantier de Mantes-Gassicourt). Les sépultures bâties sont le plus souvent recouvertes par des dalles grossières ou taillées. Les sarcophages, qui prennent la forme trapézoïdale, sont recouverts de dalles ou couvercles en principe de même nature que le sarcophage (voir Mantes-Gassicourt), mais taillées plus ou moins finement.

A partir du 8ème siècle, les cimetières rustiques sont abandonnés. Si les humbles se contentent des abords immédiats de l'église, heureux de recevoir la "goutte qui tombe du toit", les personnages de haut rang obtiennent d'être ensevelis à l'intérieur de l'édifice.

Seuls les plus pauvres sont enterrés à même le sol. Il faut une nécessité pressante, une épidémie meurtrière pour qu'on se résigne à priver le mort de cercueil : en 571 "la mortalité fut si grande, raconte Grégoire de Tours, qu'on manqua bientôt de planches et qu'on enterrait dix personnes et même plus dans la même fosse".

Dans la bière de bois ou dans le sarcophage le corps repose sur un lit de feuilles de laurier, la tête appuyée sur un coussin d'herbes aromatiques ou sur une pierre. Avant de descendre le corps dans la tombe, on y allume un grand feu purificateur, on multiplie les offrandes alimentaires (oeufs, viande bouillie, noisettes) et prophylactiques (baguettes de coudrier, silex, charbon de bois, coquillages divers), dans certains cas, on sacrifie et on inhume près du mort divers animaux réputés psychopompes comme le cheval ou le cerf. Puis la tombe est remblayée par de la

terre fertile, mêlée de matériaux : charbon, cendres, gazon. Un nouveau feu purifie la surface de la tombe et empêche la végétation de pousser pour permettre d'en reconnaître l'emplacement. On veut que la sépulture reste apparente : enclos de rameaux entrelacés, murettes, tertres, tas de pierres, petits édifices, cippes ou stèles (celles-ci couchées ou dressées sont décorées d'une imagerie dérivée de l'art romain, oriental ou germanique : aigle, colombes affrontées à la roue solaire, cercles sécant, triangles, scènes de chasse, orants) (E.Salin).

La très antique crainte du mort fait frissonner l'époque mérovingienne et cela explique la persistance des horribles mutilations de cadavres : on les scalpe, on les décapite, on les encloue, on les désarticule car il est des morts qui ne sont jamais assez morts, (E. Salin).

Le latin populaire s'écarte rapidement des normes classiques ; l'enseignement se renouvelle dans ses méthodes comme dans son objet ; on renonce peu à peu aux costumes, aux maisons, au mobilier romain. Dans cette Gaule fragmentée à l'extrême en minuscules communautés repliées sur elles-mêmes circulent, grâce aux villes, des hommes et des choses venus des terres lointaines. La masse de la population n'a ressenti le changement de maître que par la désintégration de l'autorité publique. Le goût des armes et du pillage, le règne de la force, le naufrage des valeurs morales tiennent plus à l'anarchie qu'à la contagion des mœurs : la Gaule s'est contractée et barbarisée, elle ne s'est pas germanisée.

cet article provient de :

- " La vie quotidienne en Gaule mérovingienne " de Charles Lelong
Edition Hachette
- Guide des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Notice du TCF "Fouille des sépultures gallo-romaines et mérovingiennes"
de Geroges Mercier

Voici les réflexions de M. PERJN, conservateur au département archéologique du Musée Carnavalet, concernant les tessons de poterie et le verre ainsi que les fragments de bronze trouvés dans l'habitat mérovingien des "Groux" à Septeuil, en septembre 1970 (et qui font l'objet d'un article dans le bulletin n° 2 du C.R.A.R.M.).

- fragments de verre à rebord ourlé en boudin évidé, provenant vraisemblablement d'un bol apode du 7ème siècle.
- fragments de deux vases à engobe noir portant un décor à la molette, provenant sans doute d'un vase à carène du 6ème siècle
- fragment d'aiguille en bronze à renflement polyédrique
- un fragment de verre bleuâtre épais et romain
- le couteau peut être mérovingien.

